

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021**

Séance ordinaire du conseil municipal de Kinnear's Mills, tenue par voie de visioconférence avec enregistrement, ce mardi 6 avril 2021 à 19 h 46.

Sont présents à cette séance les membres du conseil suivants :

Siège # 1 : M. Robert Sanfaçon

Siège # 2 : M. Roger Gosselin

Siège # 3 : M. Michel Breton

Siège # 4 : M. Richard Dubois

Siège # 5 : M. James Allan

Siège # 6 : M. Carl Dubois

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Paul Vachon.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 433-2021 du 25 mars 2021 qui renouvelle l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 9 avril 2021;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population et des membres du conseil, que la présente séance soit tenue à huis clos (sans public mais qu'un enregistrement soit rendu public) et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence : Il est proposé par M. Roger Gosselin et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer par visioconférence.

Il est de plus résolu qu'un enregistrement de la séance soit rendu public sur le site internet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2021-058**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 19 h 46

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance;

5. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

6. Achat d'un portable pour le conseiller au siège numéro 6;
7. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2021;
8. Commissaire à l'assermentation;
9. Demande de don pour Moisson Beauce;

### **TRANSPORT**

10. Appel d'offres pour le déneigement et entretien hivernal du réseau routier;
11. Appel d'offres pour le rechargement granulaire du 3<sup>e</sup> Rang;
12. Balayage des rues 2021;

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

13. Cueillette des grosses ordures;

### **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

14. Adoption du règlement numéro 502 sur les couches lavables;

### **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

15. Amendement à la demande d'exclusion de la zone agricole de la municipalité de Kinnear's Mills à la CPTAQ;
16. Abrogation de la résolution 2019-175 « soumissions concernant le projet d'excavation et pose de membrane sur l'ensemble du solage de l'église catholique de Kinnear's Mills »;
17. Achat d'un immeuble appartenant à M. Fernand Pomerleau;
18. Demande de soumission pour l'installation d'une rampe d'accès, de portes accessibles et toilettes accessible à l'église catholique située au 220, rue des Églises;

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **DIVERS**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

19. Levée de la séance

### **2021-059 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion. **Adopté**

### **2021-060 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2021**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

**2021-061      COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	10 654,21
C0008485	Visa Desjardins	83,00
C0008486	Michelle Pageau	50,40
C0008487	Fonds d'information sur le territoire	20,00
C0008488	Bell Mobilité inc.	102,32
C0008489	Xerox Canada Ltée	703,24
C0008490	MRC des Appalaches (Q-parts) 1/2	34 093,00
C0008491	9014-7992 Québec inc.	38 315,22
C0008492	Régie Intermunicipale de la région Thetford	840,14
C0008493	Les Éditions Juridiques FD Inc.	88,20
C0008494	Grobec	75,00
C0008495	Sodep (continuité)	41,39
C0008496	Hydro Québec (rue Guy)	26,94
C0008499	Agence du revenu du Canada DAS	1 343,94
C0008500	Ministère du revenu DAS	3,363,79
C0008501	Caisse Desjardins région de Thetford	360,96
C0008502	Hydro Québec (église)	419,13
C0008503	CNESST	890,62
P2100011	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P2100012	Service Sanitaires Denis Fortier	3 014,54
P2100013	Le Centre de l'Aspirateur TM enr.	78,47
P2100014	Coopérative d'informatique	3 518,24
P2100015	Les Excavations Dark Mercier (buldozer)	804,83
P2100016	Numérique technologie	96,66
L2100005	Hydro Québec	2 100,01
L2100006	Bell Canada	439,93
	<b>TOTAL</b>	<b>101 593,11</b>

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES  
DE LA MRC DES APPALACHES****ADMINISTRATION GÉNÉRALE****2021-062      ACHAT D'UN PORTABLE POUR LE CONSEILLER AU SIÈGE  
NUMÉRO 6**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu de Hamster | Megaburo le prix suivant pour l'achat d'un portable pour le conseiller au siège numéro 6, selon la description suivante :

1 Portable HP 250 G7I3-1005G1/8GB/256GM/WIN10 PRO  
Préparation incluse;  
1 Écofrais ordinateurs portatifs : 0,90 \$  
1 Installation Mocrosoft Office 365 : 25,00 \$

Proposé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills accepte le prix total de 824,90 \$ plus taxes de Hamster | Megaburo pour l'achat du portable. **Adopté**

### **2021-063 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2021**

La municipalité a reçu deux offres de services professionnels d'auditeur indépendant pour la mission d'audit 2021 :

Blanchette Vachon : 9 500 \$ pour la mission d'audit 2021  
Raymond Chabot Grant Thornton : 9 500 \$ pour la mission d'audit 2021

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de Raymond Chabot Grant Thornton pour la mission d'audit 2021. **Adopté**

### **2021-064 COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à formuler une demande de renouvellement auprès du Ministère de la Justice afin de continuer à être commissaire à l'assermentation et de défrayer les coûts s'y rattachant (40,75 \$)

### **2021-065 DEMANDE DE DON POUR MOISSON BEAUCE**

Une demande de Moisson Beauce pour assurer le bon fonctionnement de la banque alimentaire régionale.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ à Moisson Beauce.

### **TRANSPORT**

### **2021-066 APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN HIVERNAL DU RÉSEAU ROUTIER DE KINNEAR'S MILLS**

**ATTENDU QUE** le contrat de déneigement viendra à échéance à la fin de la période de dégel de la saison 2021;

En conséquence, il est proposé par M. Richard Dubois et résolu :

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills procède à un appel d'offres public pour le déneigement et l'entretien hivernal du réseau routier de Kinnear's Mills, en y stipulant que l'ouverture des soumissions aura lieu lundi le 28 avril 2021.

**QUE** cet appel d'offres comporte deux soumissions distinctes pour deux (2) options, (Soumission « A » /Contrat pour une période de 3 saisons et Soumission « B » /Contrat pour une période de 5 saisons concernant les travaux de déneigement du réseau routier de Kinnear's Mills.

L'ensemble du réseau à entretenir totalise une longueur totale de 41,16 km.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2021-067 APPEL D'OFFRES POUR LE RECHARGEMENT GRANULAIRE DU 3<sup>e</sup> RANG**

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté la résolution 2020-122 concernant l'offre de services professionnels pour les travaux TECQ 2019-2023;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu les documents relatifs au projet de rechargement granulaire du 3<sup>e</sup> Rang;

En conséquence, il est proposé par M. Robert Sanfaçon et résolu :

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills procède à un appel d'offres public pour le rechargement granulaire du 3<sup>e</sup> Rang en y stipulant que l'ouverture des soumissions aura lieu jeudi le 29 avril 2021. **Adopté**

**2021-068 BALAYAGE DES RUES 2021**

Proposé par M. Carl Dubois appuyé par M Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers que le contrat pour le balayage des rues 2021 soit confié à Les transports Maggy Beudet au tarif horaire de 115 \$/h plus le transport et les taxes. **Adopté**

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**2021-069 CUEILLETTE DES GROSSES ORDURES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une dépense de 1 460 \$ plus les taxes afin d'organiser une cueillette des grosses ordures et celles-ci seront déchargées dans un centre de tri au coût de 116,75 \$/tonne métrique, incluant la taxe de redevance gouvernementale, plus taxes (TPS-TVQ). La cueillette aura lieu le 21 avril prochain par Sanitaire Fortier inc. **Adopté**

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**2021-070 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 502 SUR LES COUCHES LAVABLES.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont reçu une copie du règlement numéro 502 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renonce à sa lecture ;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 502 sur les couches lavables. **Adopté**

### **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**M. Richard Dubois se retire de son siège à 20 h 05**

**2021-071**

#### **AMENDEMENT À LA DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS À LA CPTAQ**

Dossier de la CPTAQ: 430266

**Attendu que** la Municipalité de Kinnear's Mills a fait une demande d'exclusion de la zone agricole d'une superficie d'environ 8 000 m<sup>2</sup> située sur une partie du lot 4 913 271 du Cadastre du Québec et sur une partie du lot 5 085 218 du Cadastre du Québec;

**Attendu que** la CPTAQ, à l'examen préliminaire de la demande, constate que la superficie demandée ne correspond pas à la superficie réelle en considérant la portion de la route à exclure qui est plus grande qu'initialement demandée par le fait que la limite de la zone agricole est plutôt située à l'extrême ouest de l'emprise de la route au lieu du centre de la route;

**Attendu que** la CPTAQ considère plutôt la superficie à exclure à environ 1 hectare;

**Attendu que** la MRC des Appalaches a adopté la résolution 2021-03-8956 qui modifie la résolution 2020-11-8882 et appuie la demande d'exclusion de la zone agricole présentée par la municipalité de Kinnear's Mills d'une superficie de 1 hectare au lieu de 8 000 m<sup>2</sup>;

**Attendu que** la MRC des Appalaches a fait parvenir la résolution 2021-03-8956 à la CPTAQ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Robert Sanfaçon et résolu unanimement de décréter ce qui suit, à savoir :

**Que** la Municipalité de Kinnear's Mills modifie sa résolution 2021-034 et confirme que la superficie totale demandée par l'exclusion de la zone agricole soit de 1 hectare au lieu de 8 000 m<sup>2</sup>.

**M. Richard Dubois reprend son siège à 20 h 07**

**2021-072**

#### **ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2019-175 « SOUMISSIONS CONCERNANT LE PROJET D'EXCAVATION ET POSE DE MEMBRANE SUR L'ENSEMBLE DU SOLAGE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE KINNEAR'S MILLS »**

**ATTENDU QU'**après vérification des travaux à effectuer à l'église catholique concernant l'excavation et la pose de membrane sur l'ensemble du solage, il n'est pas nécessaire de faire les travaux tels qu'indiqués dans la résolution 2019-175;

Il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. James Allan et résolu unanimement d'abroger la résolution numéro 2019-175 pour l'imperméabilisation fondations avec membrane Fub-R-Wall, excavation et réfection du drain français sur + ou 206 pieds linéaires, connexion au Pluvial 62 pieds, Remettre 0 ¾, sable et sortir matériel. **Adopté**

**2021-073**

**ACHAT D'UN IMMEUBLE APPARTENANT À FERNAND POMERLEAU**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire acquérir l'immeuble situé au 340, rue des Fondateurs, Kinnear's Mills et appartenant à Fernand Pomerleau;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Roger Gosselin, appuyé par Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter ledit immeuble situé sur le lot numéro 4 913 226 « tel que montré sur le plan en annexe A » appartenant à Fernand Pomerleau pour le montant de 25 000 \$, et ce, sous la condition suivante :

**QUE** les frais d'arpentage et de notaire soient payés par la municipalité;

Un vote a été pris concernant les frais de localisation :

Vote : 4 pour et 2 contre.

**QUE** M. Paul Vachon, maire et/ou Mme Claudette Perreault, directrice générale/secrétaire trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer tous les documents requis dans cet achat. **Adopté**

**2021-074**

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'INSTALLATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS, DE PORTES ACCESSIBLES ET TOILETTES ACCESSIBLE À L'ÉGLISE CATHOLIQUE SITUÉE AU 220, RUE DES ÉGLISES**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une subvention dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité (FA) – composante des projets de petite envergure du Gouvernement du Canada;

Il est proposé par James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des soumissions pour l'installation d'une rampe d'accès, de portes accessibles et toilettes accessibles à l'église catholique située au 220, rue des Églises et ce selon les plans et devis de A.G architectes. **Adopté**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune période de questions compte-tenu de la COVID-19 – conférence téléphonique avec les membres du conseil municipal.

**DIVERS**

M. Carl Dubois nous informe sur la dernière rencontre MADA – sondage sera distribué dans les prochains jours.

M. Vachon nous informe qu'il a participé à l'émission de Mario Dumont aujourd'hui concernant la pandémie.

M. Vachon donne de l'information concernant les camps d'été à la municipalité.

**2021-075**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 40.

Signé

Paul Vachon, maire

Signé

Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé  
Paul Vachon  
Maire

ANNEXE A

**MATRICULE 3720 04 0553– LOT 4 913 226  
340, RUE DES FONDATEURS**



